

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

(arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale)

THESE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit privé

Présentée et soutenue publiquement le 27 juin 2019 à 15h
Salle Guy OURISSON
Institut Le Bel – 4 rue Blaise Pascal

par

Monsieur Ahmad ALKHUHAIR

**« La saisine du juge des référés en matière civile.
Étude comparative des droits français, égyptien et koweïtien. »**

JURY

Monsieur Nicolas CAYROL, Professeur à l'Université de Tours - rapporteur
Monsieur Yves STRICKLER, Professeur à l'Université de Nice – rapporteur
Monsieur Masad ALENZI, Professeur à l'Université du Koweït
Monsieur Georges WIEDERKEHR, Professeur émérite à l'Unistra
Madame Dominique D'AMBRA, Professeur à l'Unistra, directeur de thèse